

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 5 février 2018 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Sont également présents la secrétaire d'assemblée, Sara Czyzewski, et Paul Pass, l'inspecteur en voirie.

**2018-02-31 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 FÉVRIER 2018**

1. Agenda
2. Procès-verbaux du 8 janvier 2018
3. Comptes payables
4. ~~Appui CPTAQ, dossier lot 5 366 014~~
5. Dépôt rapport sites contaminés
6. Attestation utilisation compensations MTQ
7. Annulation de contrat –tour de communication Covey Hill
8. Acceptation d'offre de service, Contact cité
9. Noms autorisés, Réseau Biblio
10. Tarification annuel, Réseau Biblio
11. Projet reportage mettant en valeur Hemmingford
12. Autorisation de dépenses
  - a) administration
  - b) voirie
  - c) service des incendies
  - d) appuis financiers, dons
  - e) autres
13. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Inspecteur municipal en bâtiment
  - c) Service des incendies
14. Sujets divers
15. Correspondance
16. Période des questions
17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 14, "Sujets divers", ouvert.

**2018-02-32 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE  
RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2018**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 8 janvier 2018, tel que déposé.

**2018-02-33 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2018, ou par une appropriation de surplus ;

201800026	2018-01-12	Ministère du revenu du Québec	8 178.88 \$
201800027	2018-01-12	Receveur Général du Canada	2 725.79 \$
201800039	2018-01-12	Bell Canada	347.17 \$
201800040	2018-01-12	Bell Mobilité	19.50 \$
201800041	2018-01-16	Bell Canada	218.89 \$
201800042	2018-01-16	Hydro-Québec	2 055.73 \$
201800043	2018-01-16	Rona (FCDQ)	73.57 \$
201800044	2018-01-16	CIBC Visa	633.71 \$
201800045	2018-01-16	BELL Canada - INTERNET	117.00 \$
201800046	2018-01-29	Remboursement client au crédit	491.88 \$
201800047 à 201800054		Annulé	
201800055	2018-01-29	Remboursement client au crédit	1 552.57 \$
201800056	2018-01-31	Bell Canada	128.58 \$
201800057	2018-01-31	Bell Mobilité	19.50 \$
201800058	2018-01-31	Hydro-Québec	647.11 \$
201800059	2018-01-31	CIBC Visa	948.86 \$
201800060	2018-01-31	BELL Canada - INTERNET	125.01 \$
201800061	2018-02-05	Refuge AMR	445.30 \$
201800062	2018-02-05	Aréo-Feu Ltée	377.12 \$
201800063	2018-02-05	Canadian Assoc. of Fires Chiefs	294.00 \$
201800064	2018-02-05	Dunton Rainville	1 885.59 \$
201800065	2018-02-05	Fleuriste Little Denmark	91.98 \$
201800066	2018-02-05	Fonds d'information	36.00 \$
201800067	2018-02-05	Village de Hemmingford	3 438.93 \$
201800068	2018-02-05	Infotech	26.75 \$
201800069	2018-02-05	MRC des Jardins-de-Napierville	38 935.90 \$
201800070	2018-02-05	Perron et Fils	28.17 \$
201800071	2018-02-05	Recy Compact Inc.	15 946.02 \$
201800072	2018-02-05	Steve Hébert Garage	197.46 \$
201800073	2018-02-05	Variétés Hemmingford	62.43 \$
201800074	2018-02-05	Ventax Graphix	8 163.23 \$
201800075	2018-02-05	Services Conseil A.R.H. inc.	329.96 \$
201800076	2018-02-05	Pavages M.C.M.Inc.	42 651.36 \$
201800077	2018-02-05	Dery Telecom	179.05 \$
201800078	2018-02-05	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	332.04 \$
201800079	2018-02-05	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	183.96 \$
201800080	2018-02-05	Centre de services partagés	567.87 \$
201800081	2018-02-05	Mecanique Hemmingford	90.81 \$
201800082	2018-02-05	R Hebert Printing	341.71 \$
201800083	2018-02-05	BUDGET PROPANE	2 283.81 \$
201800084	2018-02-05	Cardio Choc	174.75 \$
201800085	2018-02-05	IMPERIAL OIL Ltd. - ESSO	391.23 \$
201800086	2018-02-05	Thibault et Associés	1 043.72 \$
201800087	2018-02-05	Climatisation Maurice Leclerc Fils	238.00 \$
201800088	2018-02-05	André Barrière	600.00 \$
201800089	2018-02-05	Formaiton Incendie Alain Lariviere	555.00 \$
201800090	2018-02-05	PAPETERIE ST-RÉMI	61.80 \$
201800091	2018-02-05	Groupe Sécurité Alarma	205.17 \$
201800092	2018-02-05	PYROMÉDIC	651.00 \$
201800093	2018-02-05	TECHNO FEU INC.	169.77 \$
		Plus salaires estimés	14 500.00 \$
			<b>153 763.64 \$</b>

Les dépenses autorisées à la séance:

201800094	2018-02-05	CRSBPM (bibliothèque)	9 921.12 \$
201800095	2018-02-05	Hemmingford Elementary School	500.00 \$
201800096	2018-02-05	GESTAR Inc.	476.86 \$
201800097	2018-02-05	CLD des Jardins-de-Napierville	200.00 \$
201800098	2018-02-05	Cidrerie du Minot -	500.00 \$

IL EST PROPOSÉ le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 153, 763.64\$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

#### **2018-02-34 DÉPÔT DU RAPPORT DES SITES CONTAMINÉS**

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement exige depuis 2015, que les organismes municipaux devront appliquer des nouvelles normes comptables, soit le nouveau chapitre *SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés* du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait des recherches à ce niveau ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le dépôt du rapport des sites contaminés.

#### **2018-02-35 ATTESTATION CONCERNANT L'UTILISATION DES COMPENSATIONS DU MTQ POUR 2017, ENTRETIEN DES CHEMINS**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 160 840\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2018-02-36 RÉSILIATION DE BAIL, SITE DE RADIOCOMMUNICATION DU CSPQ ET INSTALLATION DES SERVICES DE COMMUNICATION DU SERVICE DES INCENDIES SUR LE SITE DE RADIOCOMMUNICATIONS DE SBA/JALEC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une entente (*Bail No. 5006-0108*) avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) concernant la location d'un espace sur le site de radiocommunication de Covey Hill (*2007-06-96*), pour le système de communication du service des incendies ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut résilier le bail, afin de changer de site de radiocommunication, à la demande du service des incendies, pour le site de radiocommunication de SBA/Jalec, une tour située sur Covey Hill, à Havelock qui offre une plus grande efficacité au système de communication d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de cette entente mentionne que le locataire peut résilier le bail en adressant à la DGRT, un préavis de son intention de cesser toutes ses opérations dans le site, au moins soixante (60) jours avant le début du mois au cours duquel il veut se retirer ;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire une demande à Canada Industrie pour obtenir une licence en vue de l'installation et de l'exploitation d'une station radio au Canada ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE résilier le bail ci-haut mentionné et d'envoyer les documents nécessaires au CSPQ, et d'envoyer les documents à Canada Industrie, tel que requis, afin d'obtenir la nouvelle licence ;

QUE la directrice générale signe tous les documents au nom de municipalité.

**2018-02-37 ACCEPTATION D'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE CONTACT CITÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA RÉDACTION D'UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité planifie un projet de construction d'un garage municipal ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'utiliser les services d'un architecte pour réaliser le projet ;

CONSIDÉRANT QUE selon *l'article 936.0.1.2 du Code municipal, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser le système de pondération et d'évaluation ;*

CONSIDÉRANT la complexité de ce type d'appel d'offres, la compagnie Contact Cité offre un service d'accompagnement pour ces types de projets ;

CONSIDÉRANT QUE Contact cité offre de réaliser ce mandat pour un montant de 4,500 \$ plus taxes, prix forfaitaire qui inclus les activités suivantes :

- Rencontres et échanges pour bien définir le projet ;
- Établir un procédurier pour toutes les étapes du projet ;
- Rédaction de 'appel d'offres pour l'architecte ;
- Accompagnement en cours de processus ;
- Répondre aux questions des soumissionnaires ;
- Rédiger les addendas lorsque requis ;
- Analyser les offres reçues (conformité) ;
- Préparer les documents pour l'analyse des offres par le comité de sélection ;
- Frais de déplacement ;

- Vérification de possibilité de subventions ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'offre de service de Contact cité pour le montant ci-haut décrit  
et d'autoriser les crédits nécessaires à ces fins, des fonds provenant des  
fonds réservés pour la voirie 59-150-03-000.

**2018-02-38 RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE : NOMS  
AUTORISÉS AU DOSSIER POUR 2018**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la Municipalité doit confirmer les noms  
figurants au dossier du Réseau Biblio de la Montérégie ;

CONSIDÉRANT QUE les noms du maire Paul Viau, la secrétaire-trésorière  
Mme Sara Czyzewski, ainsi que le conseiller Pierre Mineau, nommé comme  
représentant désigné, sont à être confirmé pour l'année 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER QUE ces trois personnes mentionnées plus haut soient  
confirmées, spécialement le représentant désigné afin qu'il puisse exercer son  
droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de la  
Montérégie.

**2018-02-39 RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE : TARIFICATION  
ANNUELLE ET FRAIS D'EXPLOITATION 2018**

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO de la Montérégie a pour mission de  
développer et soutenir un réseau régional de bibliothèques en Montérégie ;

ATTENDU QUE la bibliothèque de Hemmingford en fait partie de ce réseau ;

ATTENDU QUE la Municipalité est facturée au taux annuel pour les frais  
d'exploitation de 4.77\$ par habitant pour 2018 ;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le paiement de 9 921.12\$ taxes incluses, ce qui représente  
4.77\$ fois 1809 habitants, tel que prévu au budget municipal de 2018.

**2018-02-40 PROJET REPORTAGE METTANT EN VALEUR  
HEMMINGFORD**

CONSIDÉRANT QUE le conseil s'engage à promouvoir le tourisme dans  
notre région ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Télémag offre de produire un reportage  
vidéo dans le cadre de l'émission Regard urbain, pour un montant de 1500\$  
plus taxes ce qui inclus 10 diffusions à la télé partout au Québec, en Ontario  
et sur le web ;

CONSIDÉRANT QUE les frais seront partagés 50/50 avec le village ;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le projet et le paiement de 750\$ plus taxes, les fonds  
provenant du budget pour le plan d'action de développement durable de 2018.

**2018-02-41 ACHAT DE BACS DE RECYCLAGE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra distribuer des bacs de recyclage en 2018 et qu'il reste qu'un seul bac depuis la dernière commande datant de juillet 2015;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE COMMANDER 35 bacs de recyclage, au coût de 4091.25\$ selon la soumission d'USD Loubac, sans les taxes, mais incluant la livraison et l'impression du logo de la municipalité. Les fonds sont prévus au budget de 2018 pour achat de pièces et bacs de recyclage.

**2018-02-42 FORMATIONS POUR CONSEILLER**

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre des formations pour les conseillers municipaux, dont trois sont disponible prochainement dans notre région ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour trois formations est de 1320\$, taxes en plus, et qu'il faut prévoir le déplacement ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER les dépenses reliées à ces formations, montants prévus dans le poste dépenses élus de 2018.

**2018-02-43 FORMATIONS EMPLOYÉES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux doivent travailler dans un monde municipal en constante évolution;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec offre un programme de formation accrédité par l'Université de Montréal, qui contribue au développement des connaissances des employés municipaux du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais d'inscription pour un bloc de 5 cours pour un total de 1820\$ plus taxes, tel que prévu au budget municipal pour les formations de 2018.

**2018-02-44 FORMATIONS, INSPECTRICE MUNICIPALE À LA COMBEQ.**

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice municipale demande de suivre six (6) formations données par la COMBEQ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour les formations est de 3021.81\$, taxes en plus, et qu'il faut prévoir le déplacement et l'hébergement ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER les dépenses reliées à ces formations, montants prévus dans le budget de formation pour l'inspecteur du budget 2018.

**2018-02-45    RENOUVELLEMENT – SOUTIEN ANNUEL DU LOGICIEL DOCUMENTIK**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise le logiciel Documentik pour gérer les archives ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien annuel est dû à être renouvelé pour un montant de 476.86\$ taxes incluses ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais de soutien annuel de 476.86\$, tel que prévu dans le budget municipal de 2018.

**2018-02-46    ACHAT DE LUMIÈRES DEL POUR ENTREPÔT MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'achat et la dépense de 1300\$ plus taxes, pour six (6) lumières DEL enfermées de huit (8) pieds de long et l'installation, les fonds provenant du budget pour l'entretien de l'entrepôt municipal de 2018.

**2018-02-47    ENTRETIEN ET RÉPARATION CHEVROLET, DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE**

ATTENDU QUE le Chevrolet du département de la voirie est dû pour de l'entretien et le remplacement du silencieux ;

ATTENDU la soumission reçue de Mécanique Hemmingford pour l'entretien et le nouveau silencieux est de 723.55\$ plus taxes ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les travaux et le paiement, les fonds provenant du budget pour l'entretien et réparation – Ford et GM de 2018.

**2018-02-48    TEST, SYSTÈME DE POMPAGE, POMPEHOUSE**

CONSIDÉRANT QUE le système de pompage à la pompe house est dû pour être testé, afin de nous assurer que tout fonctionne comme il faut ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire  
APPUYÉ PAR le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le montant de 1 400\$ plus taxes pour le test, effectuer par Tyco, Feu et Sécurité Intégrés, les fonds provenant du budget pour l'entretien de la pompe house de 2018.

**2018-02-49 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR, POMPEHOUSE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le montant de 1 500\$ plus taxes pour le nettoyage du réservoir de la pompe house, effectuer par Tyco, Feu et Sécurité Intégrés, les fonds provenant du budget pour l'entretien de la pompe house de 2018.

**2018-02-50 APPUI FINANCIER, ÉCOLE HEMMINGFORD ELEMENTARY, LEVÉE DE FONDS 2018**

ATTENDU QUE le comité de l'école Hemmingford Élémentaire organise un souper spaghetti le 24 mars prochain dans le but d'amasser des fonds pour des activités éducatives;

ATTENDU QUE le comité d'organisation de ce souper demande un appui financier à la municipalité ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement d'un appui financier de 500 \$ à l'école Hemmingford Élémentaire tel que prévu dans le budget des appuis financiers pour l'année 2018.

*20h 16 - La conseillère Maude St-Hilaire se retire en raison de conflit d'intérêts.*

**2018-02-51 ACHAT DE DOLLARS-CARAVANE**

ATTENDU QUE dans l'optique de pérenniser la Caravane des Cultures, l'organisation propose aux municipalités de faire l'achat de dollars Caravane à distribuer à la population ;

ATTENDU QUE chaque dollar- Caravane représente un dollar en fruits et légumes ;

ATTENDU QUE l'initiative apportera un financement de base et permettra à de nouveaux clients de connaître le projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ PAR le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'achat de 200\$ dollars Caravane et de les offrir à l'organisme le Fonds d'urgence Hemmingford, pour distribuer aux gens dans le besoin, les fonds provenant du budget des dons de 2018.

*20h 17 - La conseillère Maude St-Hilaire reprend son siège.*

**2018-02-52 APPUI FINANCIER ÉVÈNEMENT CIDRERIE DU MINOT "SOURIRES AUX LÈVRES" ÉDITION 2018.**

CONSIDÉRANT QUE la Cidrerie du Minot organise le samedi 14 juillet et le dimanche 15 juillet prochain, à la cidrerie même, une foire d'exposants offrant des produits artisanaux, pour une quatrième année ;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement a été un franc succès l'an passé et que les visiteurs ont goûté et acheté des produits artisanaux de plus de 20 exposants ;

CONSIDÉRANT QUE la cidrerie apprécierait le soutien financier de la municipalité, en tant que commanditaire;



EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE VERSER un montant de 500\$, non-récurant, prévu au budget des dons de 2018, à la Cidrerie du Minot afin de soutenir l'évènement et offrir une visibilité pour la municipalité en tant que partenaire financier et de demander à la Cidrerie du Minot, de fournir un rapport sommaire des dépenses encourues lors de l'évènement de 2017.

#### **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

##### **2018-02-53 ACHAT D'ABRASIF POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en voirie demande l'autorisation de commander 200 tonnes métriques d'abrasif pour mélanger avec le sel ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue du Pavage Chenail à 15.00\$/tm plus taxes et plus .57\$ pour redevance municipale, manutention d'hiver de janvier à mars de 1.00\$ ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Mineau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense pour l'achat de l'abrasif comme décrit plus haut, prévues dans le budget municipal 2018 de la voirie pour le sable, sel et abrasif.

##### **2018-02-54 ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE HIVER 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en voirie demande l'autorisation de commander 200 tonnes métriques de sel de déglacage pour les chemins d'hiver pour la saison 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Compass Minerals Canada corp au montant de 94.01\$/tm + tx, reçu lors de l'appel d'offre regroupée des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville au mois de février 2017 ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense pour l'achat de sel de déglacage comme décrit plus haut, prévue dans le budget municipal 2018 de la voirie pour le sable, sel et abrasif.

##### **2018-02-55 ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR LOGICIEL COMPTABLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit acheter un bloc d'heures du fournisseur de services Infotech afin de couvrir les coûts de l'aide technique fournie aux employées utilisant le programme SYGEM, un logiciel municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'achat de 14 heures est 1120\$ plus taxes ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'achat d'une banque d'heures au coût de 1120\$ plus taxes, fonds budgétés pour le service informatique de 2018.

**2018-02-56 DEMANDE À LA MRC, DE MODIFIER LA ZONE RI1 AFIN D'INCLURE LE LOT 5 365 782 DANS SON ENTIÈRETÉ**

ATTENDU QUE la zone RI1 inclus seulement qu'une petite portion du lot 5 365 782 ;

ATTENDU QUE le Club la Roue du Roy existe depuis au moins 1968 ;

ATTENDU QUE l'usage de 'champs de tir' s'étend sur le lot 5 365 782 dans son entièreté depuis au moins 1979 ;

ATTENDU QUE l'acheteur potentiel désire continuer l'usage actuel (champs de tir) ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de l'acheteur potentiel d'appuyer leur démarche de demander à la MRC des Jardins-de-Napierville d'inclure le lot 5 365 782 dans son entièreté dans le schéma d'aménagement comme récréotouristique (zone RI1) ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPUYER la demande du Club la Roue du Roy dans leur démarche, en demandant à la MRC d'inclure le lot 5 365 782 dans son entièreté dans le schéma d'aménagement comme récréotouristique.

**PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucun public n'est présent.

**2018-02-57 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYER par le conseiller Richmond Viau  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la séance soit levée à 20h 26.

\_\_\_\_\_  
Paul Viau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sara Czyzewski  
Directrice générale et sec-trés

*Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus;

2018-02-33	2018-02-35	2018-02-37
2018-02-39	2018-02-40	2018-02-41
2018-02-42	2018-02-43	2018-02-44
2018-02-45	2018-02-46	2018-02-47
2018-02-48	2018-02-49	2018-02-50
2018-02-51	2018-02-52	2018-02-53
2018-02-54	2018-02-55	